

PROGRAMMES DES CONCOURS PROFESSIONNELS

TECHNICIENS DE L'AGRICULTURE ET DU GENIE RURAL

A / EPREUVES TECHNIQUES

SPECIALITE : AGRICULTURE

- a. Multiplication et amélioration des végétaux
- Généralités sur la multiplication des végétaux
 - Multiplication par voie sexuée : le semis
 - Multiplication par voie végétative ou asexuée
 - La plantation
 - Les travaux d'entretien des cultures
 - Quelques notions fondamentales de la génétique
 - Amélioration et sélection des plantes
 - Multiplication des semences sélectionnées
- b. Le Sol
- Définition et formation des sols
 - Profil cultural
 - Fertilisation des sols
 - Conservation des sols
- c. Les Cultures Vivrières
- Mil
 - Sorgho
 - Mais
 - Riz
 - Fonio
 - Niébé
 - Woandzou
 - Patate douce
 - Igname
- d. Les Cultures Industrielles
- Le cotonnier
 - Le dah
 - L'Arachide
 - Le sésame
 - Le soja
 - La canne à sucre
 - Le théier
 - Le tabac

e. Les cultures fruitières

- Création du verger et entretien
- Les agrumes (oranges, citronnier, goyavier etc....)

f. Les cultures maraîchères

- Création, jardin potage
- Les légumes feuilles (laitue, choux)
- Les légumes fruits (tomate, aubergine, piment)
- Les légumes racines (pomme de terre, carotte, oignon, betterave etc...)

I. VULGARISATION AGRICOLE

- a. Définition de la communication et les différents types de chaîne de communication
- b. La conduite de réunion
- c. Les méthodes de démonstration
- d. L'enquête et la monographie

II. ECONOMIE RURALE

- a. La Coopérative
- b. Les Associations villageoises et le Ton villageois et initiatives de base
- c. La Commercialisation, et le crédit agricole
- d. Le temps de travail et bilan économique d'une culture
- e. Formation et fluctuation des prix

SPECIALITE : GENIE RURAL ET MACHINISME AGRICOLE

- a. La culture attelée et motorisation
- b. Importance de l'irrigation dans les pays du Sahel
- c. Différents types d'irrigation
- d. Origine de l'eau d'irrigation
- e. Composition d'un réseau d'irrigation et de drainage
- f. Technologies agricoles

B / EPREUVES PROFESSIONNELLES

1. Organisation constitutionnelle de la République du Mali

- la Constitution du Mali ;
- les Institutions de la République du Mali :
 - o le président de la République ;
 - o le Gouvernement ;
 - o l'Assemblée Nationale ;
 - o la Cour Constitutionnelle ;
 - o la Cour Suprême ;

- la Haute Cour de Justice ;
- le Conseil Economique Social et Culturel ;
- le Haut Conseil des Collectivités Territoriales.

2. Organisation Administrative de la République du Mali

- l'Administration Centrale (les structures administratives centrales : la Présidence de la République, les Département Ministériels)
- l'Administration Locale (la Région, le Cercle, l'Arrondissement, le Village et la Fraction Nomade, la Commune).

3. Le Statut Général de la Fonction Publique